

Plan de Prévention des Risques Naturels

Inondations

Novembre 2011

Commune de LUNEVILLE

Zonage du PPRI

Plan annexé à l'arrêté préfectoral du 18 NOV. 2011
approuvant le PPR

le Préfet

Pour le Préfet,
 et par délégation,
 Le Secrétaire Général
 François MALHANCHE

Echelle : 1 / 5 000

Fond :
BD Parcellaire ©IGN - 2007

LEGENDE

- Zone R de préservation
 Zone B de protection
 Zone V de prévention

Cote de référence

- M7 222.58
 — Profils en travers - Cote
 224,12 Casiers - Cote

Conditions d'utilisation

- * Cette carte fait partie d'un P.P.R.
(loi n° 95-101 du 02/02/1995).
* Elle prend en compte les risques connus
au 01/02/2010
* Le fond cadastral sur lequel elle est dessinée
fait l'objet d'un droit réservé.
Toute utilisation en dehors de ces conditions
ne saurait engager la responsabilité de
l'administration.

